



DROIT A L'IMAGE - RESTAURATION SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

Merci de joindre une photo de(s) enfant(s) avec nom et prénom au dos

Nous soussignés (représentant 1 et 2 de l'enfant ou tuteur (trice) légal(e))

.....
Nom de(s) enfant(s) :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

✍ Autorisons la Mairie de May-en-Multien à photographier, le ou les enfant(s) nommé(s) ci-dessus, aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition. Les prises de vues seront faites durant toute l'année scolaire dans les lieux d'activités des différents temps d'accueil de l'enfant.

☐ oui

☐ non

✍ Autorisons la Mairie de May-en-Multien à diffuser, dans toutes publications municipales (magazines, bulletin municipal, plaquettes d'informations du village) l'image représentant l'enfant (les enfants) nommé(s) ci-dessus, aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition.

☐ oui

☐ non

✍ Autorisons la Mairie de May-en-Multien à diffuser sur le site internet de la commune de la Mairie de May-en-Multien l'image représentant l'enfant (les enfants) nommé(s) ci-dessus, aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition.

☐ oui

☐ non

Cette autorisation est donnée pour l'année 2025/2026 et à titre gratuit, pour un nombre illimité de reproductions ou de représentations. Toutefois, les parents ou tuteurs ont la faculté de la retirer en prévenant la mairie par lettre simple, moyennant un préavis d'un mois.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnants la représentation de ces photos ne porteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'enfant (les enfants) et ne porteront pas atteinte à la réputation et/ou à la vie privée de(s) l'enfant(s).

Fait à May-en-Multien, le

Signature du Représentant 1
ou tuteur(trice) légal(e)
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature du représentant 2
(Précédée de la mention lu et approuvé)